



# Françoise Grossetête



Compte-rendu de session Parlementaire – janvier / février 2016

## Le fait de la semaine

### La Première Ministre Polonaise au Parlement européen

Mardi 19 janvier, la Première ministre polonaise Beate Szydlo a participé au débat sur la situation de l'État de droit dans son pays au Parlement européen à Strasbourg. Les Députés européens avaient réclamé cette rencontre après l'annonce de changements législatifs sur le tribunal constitutionnel et les médias publics par le nouveau gouvernement conservateur polonais. L'occasion pour Françoise Grossetête de rappeler les valeurs démocratiques de l'Union européenne : " Nous ne voulons pas juger ou condamner. En matière d'ordre interne, le Gouvernement polonais a le droit de développer son programme, mais sur certains points, comme la défense de la primauté du Droit, nous devons rester vigilants."

## Émissions du secteur automobile

Mercredi 3 février, les députés européens ont décidé de ne pas émettre d'objection à l'encontre des nouvelles valeurs limites d'émission décidées par les États membres et la Commission européenne. La définition de ces valeurs permettra donc la mise en place des tests en situation de conduite réelle, qui étaient attendus depuis longtemps pour mieux évaluer la réalité des émissions des véhicules.

" L'enjeu était de mettre fin aux anciens tests menés en laboratoire, peu fiables et qui ne représentaient pas la réalité des émissions rejetées dans l'atmosphère, et de mettre en place des nouveaux tests réalisés en conditions de conduite réelle. Cela ne pouvait pas se faire sans transition avec des limites aussi strictes pour des tests aussi différents ! " a précisé la députée européenne, qui sera également membre de la commission d'enquête sur les émissions du secteur automobile.

Les valeurs limites d'émission seront révisées en 2018 puis en 2020 pour les rendre au fur et à mesure plus strictes. En outre, la Commission européenne a proposé qu'en 2023, il n'y ait plus de différence entre les valeurs limites d'émission qui existaient pour les anciens tests et les nouveaux, beaucoup plus fiables et transparents.

" C'est une victoire car cela permet d'éviter le statu quo. Un statu quo qui aurait pu arranger les industriels afin de continuer à réaliser des tests peu scrupuleux " a conclu Françoise Grossetête.

## Contrôle et transparence des essais cliniques

Mardi 2 février les députés européens ont débattu en session plénière des règles de transparence et contrôle encadrant les essais cliniques, à la suite du dramatique accident qui a entraîné à Rennes la mort d'un volontaire sain participant à un essai de phase 1.

Tout en regrettant ce drame, Françoise Grossetête s'est étonnée qu'un débat ait lieu si rapidement, alors que " nous n'avons encore que des éléments partiels sur cette affaire et que des enquêtes sont en cours ". Elle a expliqué ne pas vouloir se livrer " aux jeux des conjectures,

*qui circulent déjà allégrement dans les médias " tout en espérant que "les différents rapports commandités par le Ministère de la Santé permettront d'éclairer les circonstances du drame ".*

La Députée européenne a aussi rappelé que les essais cliniques sont absolument nécessaires pour espérer mettre sur le marché des médicaments innovants utiles aux patients, et que les accidents de ce genre restent heureusement rarissimes.

Elle a appelé à une mise en œuvre rapide du dernier Règlement européen sur les essais cliniques, qui " *fixe des standards parmi les plus élevés au monde en matière de transparence et de contrôle, notamment en ce qui concerne la publicité et l'information sur les essais de phase 1.* "

## Le chiffre de la semaine

**10 milliards** : C'est ce que coûterait à l'économie française, le rétablissement des contrôles aux frontières au sein même de l'espace Schengen.

## Résolution sur le génocide des minorités religieuses

Jeudi 4 février, Françoise Grossetête a voté en faveur d'une résolution visant à exiger de la communauté internationale des mesures pour contrer le massacre systématique des minorités religieuses par le groupe "État islamique" ou Daech.

Pour la Députée européenne, " *il est urgent d'encourager toutes les mesures visant à protéger les Chrétiens qui sont partout victimes de persécutions terribles* ". " *Alors que 7100 chrétiens ont été tués dans le monde en 2015 pour des raisons liées à leur croyance et que 2406 églises ont été détruites, il est plus que nécessaire de rappeler avec force les racines chrétiennes de l'Europe* ".

## Intervention sur le Brexit et la crise migratoire

Françoise Grossetête s'est exprimée le mercredi 3 février en vue du Sommet européen du 18 et 19 février sur la sortie éventuelle du Royaume-Uni de l'Union - européenne et sur les flux migratoires.

Pour la Députée européenne, " *le référendum sur l'appartenance du Royaume-Uni à l'Europe devrait être l'occasion de dire ouvertement ce qu'est le projet européen. C'est l'occasion de rappeler qu'il n'existe qu'une Europe, avec son histoire, ses valeurs, ses exigences, sa libre circulation, sa monnaie unique, son marché intérieur et Schengen.* "

Sur la crise migratoire, Françoise Grossetête regrette l'attitude égoïste des États membres : " *ils traînent des pieds pour mettre en œuvre les décisions prises il y a déjà plusieurs mois à Bruxelles, pour renforcer les frontières extérieures. Il faut agir, agir, voilà l'urgence.* "

Retrouvez toutes mes actualités sur  
[www.francoise-grossetete.eu](http://www.francoise-grossetete.eu)



## Françoise Grossetête

1<sup>ère</sup> Vice-Présidente du groupe du Parti Populaire Européen

Députée européenne Les Républicains Rhône-Alpes, PACA, Corse

Secrétaire nationale à l'Europe LR

## Contactez votre députée

### Par courrier

Parlement Européen  
60, rue Wiertz  
1047 Bruxelles

Fédération Les Républicains du Rhône  
6, rue Vauban  
69006 Lyon

### Par téléphone ou fax

Tél. : +3222845952  
Fax: +3222849952

### Par e-mail

[francoise.grossetete@europarl.europa.eu](mailto:francoise.grossetete@europarl.europa.eu)

